

Par SDÉ et poste

Le 20 septembre 2019

M<sup>e</sup> Véronique Dubois  
Secrétaire  
Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse  
800, rue du Square-Victoria  
2<sup>e</sup> étage, bureau 2.55  
Montréal, Québec H4Z 1A2

**Me Simon Turmel**  
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques  
4<sup>e</sup> étage  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 3563  
Télec. : 514 289-2007  
C. élec. : turmel.simon@hydro.qc.ca

**OBJET :** Demande d'approbation des caractéristiques du service d'intégration éolienne et des critères d'analyse des soumissions en vue de l'acquisition d'un service d'intégration éolienne  
Votre dossier : R-4061-2018 / Notre référence : R056273 ST

---

Chère consœur,

Par la présente, Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité (le Distributeur) fait suite à la correspondance de la Régie de l'énergie (la Régie) du 10 septembre 2019.

En tenant compte des disponibilités déjà fournies par les intervenants reconnus au présent dossier, le Distributeur serait disponible pour la tenue d'une audience le mardi 29 octobre 2019.

Le Distributeur désire par ailleurs souligner la nécessité qu'une décision au présent dossier soit rendue au plus tard au début du mois de janvier 2020 afin de pouvoir espérer que la nouvelle entente puisse entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 2020. Le Distributeur soutient que le respect d'un tel délai est nécessaire compte tenu des différentes étapes restantes, tel le processus d'appel d'offres ou encore l'approbation du ou des contrats qui en découleront à la Régie.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos salutations les meilleures.

*(s) Simon Turmel*

**SIMON TURMEL**, avocat

ST/ab